

DÉCHARGE et RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITÉ

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM / PRÉNOM :

NÉ(E) LE : À

ADRESSE :

CODE POSTAL/ VILLE :

TÉL : EMAIL :@.....

Déclare participer, de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à l'activité de pratique du sport mécanique sur le Circuit du Mas du Clos – dûment homologué.

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur circuit.

Je participe de ma propre initiative à ces journées sur circuit, en ayant pleinement conscience des risques que j'encours.

Je déclare également être en bonne santé, n'être sous l'effet d'aucun traitement, ou produit de nature à altérer mes facultés.

Je déclare par la présente décharger de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant.

En cas de décès, la présente reconnaissance de responsabilités contient également un engagement de porte-fort pour mes ayant droits, mes héritiers, mes proches et mes assureurs.

Je déclare, par la présente, renoncer pour moi-même, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants etc...) et mes assureurs, à tous recours contre :

- 1- Le ou les organisateurs et/ou exploitants du circuit
- 2- Le ou les organisateurs de la journée
- 3- Les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2 et ci-avant.

Les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3 et ci-avant.

Je déclare également avoir pris connaissance des règlements qui régissent la sécurité et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

S'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la journée.

- Le pilote déclare connaître, accepter et porter les équipements complets et obligatoires pour rouler sur circuit et les appliquer à son passager :
1/ pour les véhicules de série : casque, chaussures fermées, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalon pour les femmes); 2/ pour les véhicules de compétition : casque homologué, chaussures homologuées, gants homologués, sous-vêtements et combinaison ignifugés homologués; 3/ pour les motards: casque intégral homologué, gants, bottes, combinaison avec dorsale. Et de respecter scrupuleusement les obligations mentionnées dans les règlements techniques des fédérations délégataires.
- Reconnaît être seul responsable de mon véhicule et s'engage à ne pas prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé les documents administratifs relatifs à la conduite d'un véhicule sur le Circuit du Mas du Clos. Déclare prendre d'éventuels passagers à leurs risques et périls et sous mon entière responsabilité.
- Déclare être responsable des dégâts éventuels que je peux occasionner avec mon véhicule aux infrastructures et aux protections de sécurité du circuit, notamment aux glissières ; poteaux ; grillage ; pneus de protection ; boudin d'Airprotek. Être responsable des éventuelles dégradations de l'enrobé (pertes d'huile, incendie de mon véhicule...) et m'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés le jour du sinistre sur présentation de la facture par carte bancaire ou espèces.
- **M'engage à respecter en toutes circonstances le règlement intérieur ainsi que les normes sonores du circuit soit 97DB pour les autos et 99DB pour les motos. Les chicanes et « DB killer » sont obligatoires sur toutes les motos ou sidecars même si le véhicule se verrait contrôlé en-deçà des niveaux sonores maximum tolérés.**

Paraphe :

